

**Département de l'Aisne**

**Commune de Montreuil aux Lions**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 juin 2015**

**L'an deux mille quinze et le vingt six juin, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 20 juin 2015.

**Présents** : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Charles BENOIT, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Gerard THERON, Madame Stephanie GUEMMI, Madame Maureen LEAL.

**Absents excusés représentés** : Madame Catherine CHARLES ALFRED par Monsieur Olivier DEVRON, Madame Patricia LAMI par Madame Maureen LEAL, Mademoiselle Virginie SEDYKH par Madame Martine LOISEL, Monsieur Alexandre MATRAS par Madame Frédérique ANORGA.

**Absents excusés non représentés** : néant.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Gerard THERON.

Monsieur le Maire propose d'adopter le procès verbal de la séance du 28 mai 2015. Le procès verbal de la séance du 28 mai 2015 n'appelle aucune observation des membres du Conseil Municipal présents et est approuvé à l'unanimité.

Madame NOT demande à lire un courrier concernant les incivilités au terrain de sport. Le courrier sera annexé au compte rendu.

**Urbanisme, mission de conseil et d'assistance**

Monsieur le Maire informe qu'à compter du 1er juillet 2015, les documents d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration de travaux, permis de construire, permis d'aménager) ne seront plus instruits par la Direction Départementale des Territoires.

La mairie reprend donc l'instruction des documents d'urbanisme.

Afin de nous assister dans certains dossiers, Monsieur le Maire propose de passer un contrat avec le bureau d'études URBANENCE pour une mission de conseil et d'assistance.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de passer un contrat avec le bureau d'études URBANENCE pour une mission de conseil et d'assistance.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 5 (Monsieur SAROUL, Madame ANORGA, Madame LOISEL, Monsieur MATRAS, Madame SEDYKH)

Refus : 0

### Informations diverses

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Cordier qui indique avoir reçu un courrier, de chez ORANGE, stipulant que le service BOOSTER est arrêté à partir du 1er juillet 2015. Ce service permettait d'améliorer le débit internet.

La mairie a déjà pris contact avec ORANGE et l'USEDA afin d'essayer de trouver une solution à cette situation qui n'a que trop duré.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du déroulement de la fête du 14 juillet 2015 .

- **13 juillet 2015** à 23 heures feu d'artifice au terrain de sports.

- **14 juillet 2015** à 10 heures cérémonie aux monuments aux morts, à 10 heures 30 au terrain de sports vin d'honneur et ensuite activités récréatives gratuites pour les grands et les petits (structures gonflables, fête foraine à l'ancienne, rodéo mécanique, stand maquillage, stand déguisement costumes anciens, etc) buvette et petite restauration sur place.

La séance est levée à 20 heures 45.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil aux Lions, pour être affiché le 1er juillet 2015, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, Olivier DEVRON.



Montreuil aux Pions le 26/06/15

Lettre ouverte à Monsieur le Maire, à Mesdames et Messieurs  
les Conseillers municipaux de Montreuil aux Pions

---

Objet: Terrain de Sport de Sablonnière  
Bruits de voisinage nocturnes  
Projet Skating

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Vous avez en 2010 élaboré et affiché un règlement relatif à l'utilisation du Terrain de Sport précisant l'horaire maximum de 21h30.

Or tous les soirs et encore cette année, ce terrain est occupé jusqu'à 23h. et souvent au-delà, faisant subir aux riverains de nombreuses nuisances (impacts de ballon, chahuts, auto-radio, démarrages intempestifs avec blaxon, déclenchements de l'alarme des vestiaires).

Nous vous adressons ce courrier, afin de vous demander en tant que Montreuillois et contribuables de régler rapidement ce problème de nuisances nocturnes.

D'autre part, vous avez rappelé à vos administrés la réglementation concernant les bruits de voisinage et sur les chiens (courrier distribué le 24/06/15)

Pourquoi avoir "omis" la question de l'occupation nocturne du Terrain de Sport, alors que de nombreuses réclamations ont été formulées en Mairie par les riverains.

Vous aviez l'occasion avec ce rappel de réglementation de préciser le règlement concernant l'occupation de ce terrain, ce qui vraisemblablement ne vous a pas paru nécessaire ni d'actualité. Est-ce un oubli?

Quant à l'installation de la rampe Skate-board prévue sur ce terrain de Sport, nous vous informons que nous riverains,

Saturés par les nuisances actuelles nous y sommes opposés -  
Est-il judicieux d'envisager l'installation d'un skating  
dont la pratique occasionnerait de nouvelles nuisances  
s'ajoutant à celles existantes actuellement, et face  
à vos difficultés à faire respecter le règlement et à  
gérer l'occupation de ce terrain, ce projet est-il opportun?

Dans l'attente d'une réelle amélioration, veuillez  
Monsieur le Maire nous informer des mesures que  
vous envisagez d'appliquer, sachant que votre  
fonction d'Officier de Police est de faire respecter le droit  
et de garantir à tous vos administrés tranquillité  
et sécurité.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, Mesdames et  
Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de nos  
salutations distinguées -

PJ - 1 - + Copie lettre à la Sous-préfecture -

M<sup>me</sup> O. NOT - 1, rue des Templiers

M<sup>me</sup> M<sup>me</sup> Moïmo 1 Bis rue des Templiers  
02310 MONTREUIL aux LIONS  
02310 MONTREUIL aux lions

O. Not  


M<sup>lle</sup> Josset - 3 rue des Templiers

02310 MONTREUIL aux Lions -

Josset

Mme B. BAHIN - 26 rue des Templiers

Bahin

Je reçois le voisinage pour toutes les nuisances  
nocturnes que je vous ai fait part le 25 juin 2015.

Lettre remise à Monsieur le Maire le 26/06/15  
lors de la Réunion du Conseil municipal -